

Nouveauté à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Politique de valorisation de la formation professionnelle

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) lançait, en janvier dernier, sa *Politique de valorisation de la formation professionnelle*, au Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME). L'événement rassemblait près d'une centaine d'acteurs et partenaires de la communauté éducative de la commission scolaire qui, dans 88 établissements, dessert 45 000 élèves de l'île de Montréal. Sont venus soutenir de leur présence ce geste novateur : MM. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Pourquoi une telle politique ?

La commission scolaire estime que, vingt ans après la mise en place des programmes de formation professionnelle, cet important volet de formation demeure mal connu et sous-estimé. « On constate que de nombreux préjugés subsistent à son endroit, le plus souvent fondés sur la méconnaissance, sinon l'ignorance », lit-on en préambule de la politique. Qui plus est, on y dresse un portrait sans fard, citant le Conseil supérieur de l'éducation qui évoque la « voie royale très homogène » par laquelle notre société incite ses jeunes à poursuivre des études collégiales et universitaires « pour ensuite les éliminer par l'échec ou des contingentements impitoyables ».

Grégoire Côté, directeur du Service de la formation professionnelle à la CSMB, explique que : « Concrètement, on estime à près de 40 % la part des élèves inscrits dans un de nos six centres à être préalablement passés par le niveau collégial, voire universitaire. Leur retour en formation

professionnelle se fait trop souvent dans un climat d'échec. Il y a là un coût émotif, financier et social : mieux orientés, valorisés dans leurs aptitudes, ces jeunes auraient trouvé leur voie sans détour et se sentiraient déjà utiles à la société. »

D'orientation « par défaut » à choix positif

La *Politique de la valorisation de la formation professionnelle* est partie d'une idée toute simple : une commission scolaire ne peut rester indifférente à cette situation. Son geste, pionnier, ne vise rien de moins que de renverser la vapeur, c'est-à-dire faire passer la formation professionnelle d'un mode d'orientation « par défaut » à un choix positif. D'autant que cette logique de la formation professionnelle par défaut explique, en partie du moins, le taux de décrochage aux études postsecondaires et contribue à l'aggravation de pénuries de main-d'œuvre dans différents secteurs de l'économie.

Prenant appui sur un document officiel, tous les acteurs de la communauté éducative de la CSMB sont dorénavant formellement conviés à donner à la formation professionnelle la place qui lui revient au rang des voies d'avenir prometteuses présentées aux jeunes. C'est vrai dans les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, mais également dans les écoles secondaires et primaires. La *Politique de valorisation de la formation professionnelle* fixe notamment les attentes au regard de la promotion des occasions de réussite fournies par la formation professionnelle et du positionnement de ces choix de carrière, et ce, dans tous les milieux, à tous les niveaux hiérarchiques et même au sein des instances démocratiques scolaires.

À venir : un plan d'action

« Cette valorisation ne se fait pas aux dépens de la valorisation d'autres options, précise Grégoire Côté, mais simplement en aménageant pour la formation professionnelle la place qui lui revient au rang des avenues de réussite. » Les mois à venir serviront à développer un plan d'action. Les résultats attendus sont simples : augmenter le nombre de jeunes qui cheminent directement du secondaire à la formation professionnelle et, conséquemment, accroître le nombre de diplômés de la formation professionnelle. « Nous sommes conscients de jouer sur les valeurs, ajoute M. Côté. Alors nous abordons la tâche sous l'angle du développement de nouvelles façons de faire, de nouvelles habitudes... Chose certaine, cette politique n'a pas été élaborée pour bien paraître sur la tablette! »

Incitant tous les intervenants à la mobilisation, la présidente de la CSMB, Diane Lamarche-Venne, a même déclaré, lors du lancement, que cette politique était faite pour être partagée : « Elle est libre de tous droits d'auteur. Et il nous fera plaisir de collaborer avec les commissions scolaires qui voudraient s'en inspirer », a-t-elle conclu.

À cela, le directeur général adjoint - centres, formation générale, formation professionnelle et services aux entreprises - de la CSMB, Wojtek Winnicki, enchaîne avec la nécessité, pour toute commission scolaire tentée par l'aventure, de gagner d'abord l'appui de l'équipe de direction et du conseil des commissaires. « Parce que, rappelle M. Winnicki, s'engager dans une démarche de valorisation aussi structurée... c'est d'abord un geste politique. »

Une version abrégée de la Politique de valorisation de la formation professionnelle de la CSMB peut être obtenue en composant le (514) 855-4500, poste 8872, ou dans la section Publications du site Internet www.csmb.qc.ca. Le texte intégral est disponible dans la section CSMB/Politiques.



Brigitte Gauvreau
Coordonnatrice
du Bureau des
communications à la
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys
brigitte.gauvreau@csmb.qc.ca